Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Centre pour la Promotion des Arts asbl,
ayant son siège social à l'adresse 44 av. de la Faïencerie
L-1510 Luxembourg,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F5225,
(à biffer si non applicable), représentée par Lex Weyer et Anouck Pesch,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Lex Weyer	Nom:	Anouck Pesch
Fonction:	président	Fonction:	trésorière
Date:	28.07.2022		
Cachet:			

Cepa asbl
CARRÉ 1, rue de l'Aciérie
LE GOUVERNEMENT L-1112 Luxembourg
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Centre pour la Promotion des Arts
Ministère de la Culture